

REPUBLIQUE DE GUINEE

TRAVAIL – JUSTICE - SOLIDARITE



RAPPORT SUR LES DELAIS DANS LA CHAINE D'EXECUTION DE LA DEPENSE PUBLIQUE

NOVEMBRE - 2023

MINISTERE DU BUDGET

DIRECTION GENERALE DU BUDGET

TABLE DES MATIERES

I.	Situation des délais d'exécution en octobre 2023	2
II.	Commentaires portant sur les résultats de l'analyse	5
A.	PHASE ADMINISTRATIVE	5
1.	Engagement	6
2.	Liquidation	7
3.	Ordonnancement/Mandatement	8
B.	PHASE COMPTABLE	9
1.	Prise en charge comptable de la dépense :	9
2.	Emission des ordres de virement (OV) ou de paiement (OP) :	9
3.	Paiement	9
III.	Analyse de l'évolution des paiements par rapport aux engagements	13

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Situation des délais d'engagement	2
Tableau 2 :	Synthèse issue de la chaîne des dépenses.	10
Tableau 3 :	Situation des dossiers engagés par ministère/institution.	10
Tableau 4 :	Données sur les engagements et les paiements depuis janvier	14

LISTE DES FIGURES

Figure 1:	EVOLUTION DES ENGAGEMENTS (Octobre 2018-2023)	7
Figure 2 :	SITUATION DES ENGAGEMENTS EN 2023	7
Figure 3 :	EVOLUTION DES PAIEMENTS/ENGAGEMENTS	14

INTRODUCTION

En application de l'instruction conjointe N°003/MB/MEF/2017 du 12 avril 2017, fixant les délais dans la chaîne d'exécution de la dépense publique et organisant les états de suivi budgétaire, la Direction Nationale des Systèmes Informatiques produit mensuellement les statistiques de fluidité des dossiers dans la chaîne d'exécution de la dépense publique. Ces données sont communiquées à la Direction Générale du Budget pour la production d'un rapport mensuel à l'attention du Ministre du Budget et du Ministre de l'Économie et des Finances.

I. SITUATION DES DELAIS D'EXECUTION EN OCTOBRE 2023

L'exécution des dépenses du budget de l'Etat se décline en deux grandes phases (administrative et comptable). La phase administrative concerne : l'engagement, la liquidation et le mandatement ou l'ordonnancement. La phase comptable regroupe la prise en charge de la dépense par un comptable public et le paiement de la dépense.

Les phases et étapes énumérées ci-dessus sont encadrées par des délais comme l'illustre le tableau présentant les délais d'exécution en novembre 2023.

Ce tableau présente les différentes étapes du processus d'exécution de la dépense publique, il précise les délais impartis à chaque étape, comme l'indique l'instruction conjointe sur les délais d'engagement de la dépense.

Tableau 1 : Situation des délais d'engagement

Points de stationnement		Acteurs	Délais de référence	Délais observés
PHASE ADMINISTRATIVE				
I. L'ENGAGEMENT				
Décision d'engagement				
01	Décision d'engagement	Ordonnateur, ordonnateur-délégué	5 jours	77,2% (492 dossiers sur 637 ≤ à 5 jours)
02	Préparation des documents en appui à la décision d'engagement	DAF		

03	Saisie de la décision d'engagement	DAF		
04	Transmission du dossier d'engagement au CF	DAF		
Contrôle et validation du dossier d'engagement				
01	Réception du dossier par les services du CF	Agent du Contrôle Financier (CF)	1 jour	0
02	Affectation du dossier pour étude	CF	4 jours	67,6% (381 dossiers sur 564 ≤ à 4 jours)
03	Etude du dossier (ajournement ou acceptation)	Agent du CF		
04	Validation (ajournement ou acceptation) ou rejet	CF		
05	Transmission au DAF du dossier d'engagement accepté	CF		

	Points de stationnement	Acteurs	Délais de référence	Délais observés
III. L'ORDONNANCEMENT/LE MANDATEMENT				
Ordonnancement ou mandatement des dépenses				

Source : DGB-DNSI/Chaîne des dépenses

Points de stationnement		Acteurs	Délais de référence		Délais observés		
Points de stationnement II.		LA LIQUIDATION Acteurs		Délais de référence		Délais observés	
01	Réception du dossier de liquidation simplifié	DAF		1 jour		0% (dossier sur les 575 n° a été traité)	
PHASE COMPTABLE							
Prise en charge comptable							
02	02 Vérification et prise en charge des mandats de paiement et de l'accompagnant	DAF	PGT DAF			n'a été traité (139 dossiers sur les 575 n° pris en charge)	
03	03 Validation du mandat de paiement et soumission du mandat de paiement à la signature de l'ordonnateur	DAF	PGT DAF	4 jours		89,2% (513 dossiers sur les 575 n°) ont été traités	
Actes posés en dehors du circuit informatisé de la chaîne des dépenses							
Mise en règlement							
02	02 Validation et programmation des ordres de règlement	DAF	délégué			N/A	
01	01 Délivrance et règlement physique des mandats de paiement		PGT		dossier d'engagement validé par le CF		
05	05 Délivrance des mandats de paiement à la Division des ordres/DNB		DAF				
03	03 Livraison des prestations au prestataire ou le	DNB Prestataire/ fournisseur			Dans les limites des délais contractuels		
Emission des ordres de recettes sur les dossiers de dépenses hors circuit de la dépense							
02	02 Emission des OV/OP et mise en règlement		PGT	5 jours			
04	04 Confection de la commission de réception physique de mandatement	DAF	Chef de division des ordres de recettes/DNB	1 jour après la livraison/prestation			
03	03 Réception conforme de la prestation ou des fournitures	Commission de réception	Commission de réception des ordres de recettes/DNB				
02	02 Recapitulation des OV/OP émis et émission des ordres de recettes	Commission de réception	Commission de réception des ordres de recettes/DNB	2 jours à compter de la date de la réception conforme			
04	04 Etablissement du PV de réception conforme		PGT				
06	06 Transmission des OV/OP à la BCRG	Commission de réception	Commission de réception des ordres de recettes/DNB				
06	06 Transmission du dossier de		PGT Chef de division				
Paiement							
07	07 Réception et transmission à l'ordonnateur du dossier physique de mandatement et dépôt à la BCRG	DAF	BCRG DAF		la date de réception du PV de réception conforme		
04	04 Certification du service fait	PGT					
05	05 Paiement par la BCRG des OV/OP	Ordonnateur délégué	BCRG Ordonnateur		2 jours à compter de la date de transmission du dossier		
08	08 Certification du service fait						
Actes posés par l'ordonnateur/DAF dans le circuit informatisé de la chaîne des dépenses							

09	Création du dossier de liquidation, saisie des pièces de liquidation et transmission du dossier au CF	DAF	5 jours	42,3% (258 dossiers sur 610 % ≤ à 5 jours)
10	Saisie des pièces de liquidation	DAF		
11	Transmission du dossier de liquidation au CF	DAF		
Contrôle de la liquidation				
01	Réception du dossier de liquidation	Agent du CF	4 jours	91,3% (188 dossiers Sur 206 ≤ à 4 jours)
02	Etude du dossier de liquidation	Agent du CF		
03	Validation ou rejet du dossier de liquidation	CF		
04	Transmission dossier de liquidation validé au DAF	CF		
05	Réception par le DAF du dossier de liquidation validé transmis par le CF	DAF	1 jour	0% (aucun dossier sur les 206 n'a été traité dans un délai < à 1 jour)

II. COMMENTAIRES PORTANT SUR LES RESULTATS DE L'ANALYSE

A. PHASE ADMINISTRATIVE

La phase administrative de la dépense est composée de l'engagement, de la liquidation et de l'ordonnancement ou du mandatement.

En novembre 2023, 637 projets d'engagement ont été initiés contre 367 au mois d'octobre. Le nombre d'engagement validé par les Contrôleurs Financiers fait 564 dossiers, dont 381 respectant le délai de traitement de 4 jours, soit 92,76% des dossiers reçu par les Contrôleurs Financiers. Ainsi 44 des projets d'engagement reçus sont

restés encours de traitement dans le circuit de la dépense après le délai imparti. Les projets de liquidation se sont chiffrés sur la période à 610 dossiers, pour 206 validations, soit 32,34% des projets d'engagement.

En ce qui concerne les ordonnancements, 575 dossiers ont été traités par les DAF, parmi ceux-ci, 513 l'ont été dans les délais, soit 89,2%.

1. ENGAGEMENT

L'étape engagement est subdivisée en quatre (4) parties, qui sont :

- l'initiation de l'engagement ;
- la transmission au Contrôleur Financier ;
- la réception par le Contrôleur Financier ;
- la validation du projet d'engagement par le Contrôleur Financier.

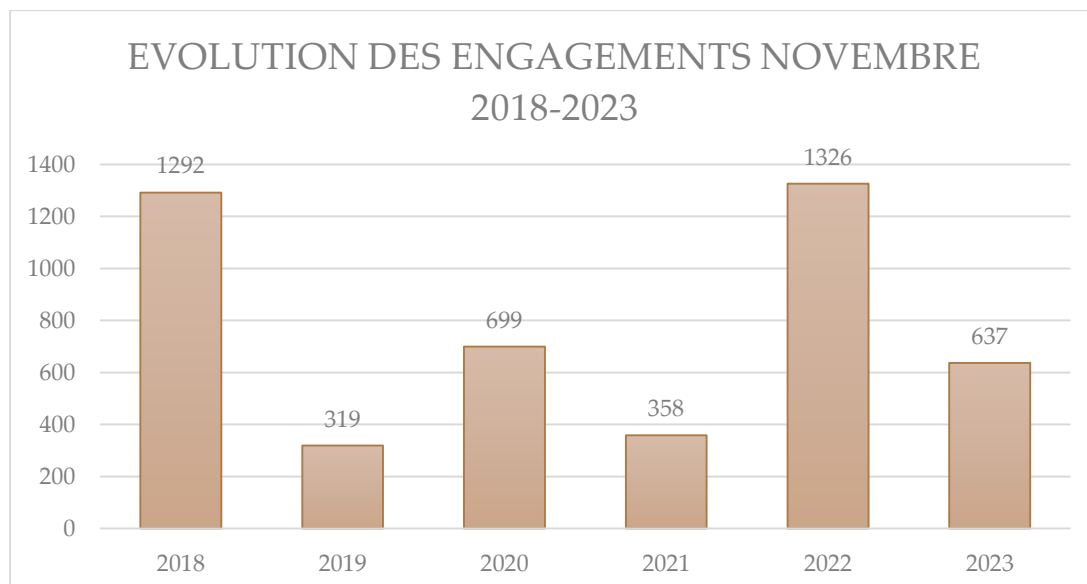
Le délai requis pour l'initiation de l'engagement et la transmission à la Direction Nationale du Contrôle Financier est de cinq (5) jours ouvrés, ainsi, pour le mois de novembre 2023, 637 projets d'engagement ont été initiés sur la chaîne des dépenses, contre 367 au mois d'octobre, soit 270 dossiers de plus pour la période. Cependant 492 ont été traités dans les délais requis, soit 77,2%, contre 283 dossiers faisant 77,1% des engagements en octobre. Ainsi, pour les 145 projets d'engagement restants, et qui n'ont pas respecté le délai, ils devraient être traités entre 6 et 41 jours, à compter de l'initiation de la procédure d'engagement.

Ainsi, les projets d'engagement non transmis aux Contrôleurs Financiers dans les délais au mois de novembre 2023 sont au nombre de 145, les ministères n'ayant pas respectés ce délai sont principalement le Ministère du Budget pour 20 dossiers contre 32 engagés, le Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics pour 18 dossiers, le Ministère de la Jeunesse et des Sports pour 14 contre 36 engagements, et les Ministères de la Sécurité et de la Protection Civile et celui des de l'Economie et des Finances pour 13 dossiers chacun, contre respectivement 21 et 49 dossiers engagés.

Pour l'étape engagement, le nombre de dossiers traité et validé est de 564, soit 270 projets d'engagement de plus que ce qui a été initialement engagé au compte du mois d'octobre.

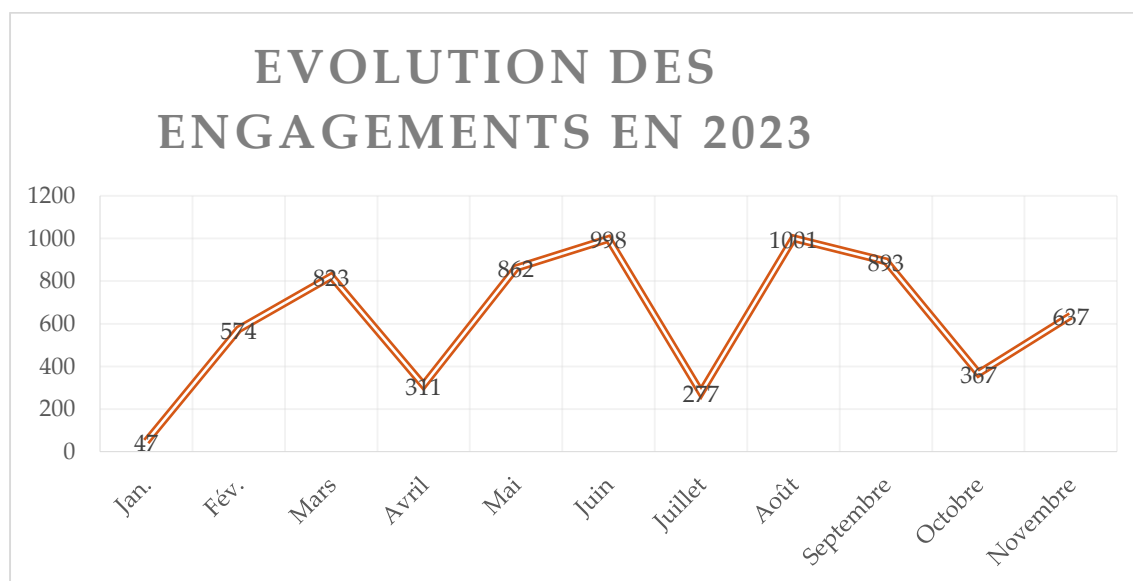
Ci-dessous le graphique sur l'historique des niveaux d'engagement aux mois de novembre des six (6) dernières années depuis 2018, suivi de celui de l'évolution des engagements au courant de l'année 2023 depuis janvier.

Figure 1: EVOLUTION DES ENGAGEMENTS (Novembre 2018-2023)



Source : DGB-DNSI/Chaîne des dépenses

Figure 2 : SITUATION DES ENGAGEMENTS EN 2023



Source : DGB-DNSI/Chaîne des dépenses

2. LIQUIDATION

Quant à la liquidation, qui est la deuxième étape de la phase administrative, elle comprend :

- La création du projet de liquidation ;

- La transmission du projet de liquidation au Contrôle Financier ;
- La réception du projet de liquidation par le Contrôleur Financier ;
- La validation ou le rejet du projet de liquidation par le Contrôleur Financier ;
- La transmission de la liquidation au DAF.

Conformément à l'arrêté régissant les délais, les différentes sous étapes de la liquidation doivent être réalisées dans un premier délai de cinq (5) jours au maximum pour la création et la transmission et quatre (4) jours pour la validation.

Ainsi, pour ce mois de novembre 2023, pour 610 projets de liquidation initiés par les pools financiers des ministères et institutions, 258 dossiers ont été créés et transmis dans les délais par les DAF, représentant 42,3% des projets de liquidations initiés pour le mois, contre 51,4% au mois d'octobre.

Pour le reste, les 352 projets de liquidations non finalisés dans les délais par les DAF, ils ont été traités entre 6 et 52 jours, voire plus.

Ces 352 projets de liquidation non traités dans les délais de 5 (cinq) jours par les DAF concernent principalement le Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Guinéens de l'Etranger pour 72 dossiers contre 103 transmis, le Ministère du Plan et de la Coopération Internationale pour 37 contre 48 dossiers transmis, le Ministère de l'Economie et des Finances pour 25 dossiers, le Ministère de la Jeunesse et des Sports pour 20 dossiers contre 36 dossiers.

Au compte du mois de novembre 2023, seulement 258 dossiers de liquidation ont été réceptionnés par les CF, soit 42,3% respectant les délais impartis.

A noter que les actes posés en dehors du circuit informatisé de la chaîne des dépenses ne sont pas récapitulés car les acteurs n'interviennent pas tous sur la chaîne informatisée des dépenses.

3. ORDONNANCEMENT/MANDATEMENT

Au mois de novembre 2023, les DAF des différents ministères et institutions ont réceptionné 575 dossiers liquidés par les CF, sur ces dossiers transmis pour ordonnancement ou mandatement, 513 ont été traités dans les délais, soit 85,4% pour la période, soit une légère augmentation de 3,8 points de pourcentage sur l'ensemble des ordonnancements du mois d'octobre précédent.

B. PHASE COMPTABLE

La phase comptable de l'exécution de la dépense publique est composée de la prise en charge de la dépense, de l'émission des ordres de virement ou de paiement et du paiement de la dépense par le Comptable Public.

1. PRISE EN CHARGE COMPTABLE DE LA DEPENSE :

Le nombre de jour fixé pour la prise en charge d'une dépense par le comptable public est de 4 jours ouvrés à partir de la réception du mandat.

2. EMISSION DES ORDRES DE VIREMENT (OV) OU DE PAIEMENT (OP) :

L'émission des OV/OP est prévue pour 5 jours, ainsi, au mois de novembre, les Comptables Publics ont reçu 578 mandats de paiements, tous ont été pris en charge entre 2 et 30 jours, soit 100% pour la période. Les OV/OP ont été émis pour 540 mandats entre 1 et 30 jours, dont 487 émissions dans l'intervalle des 2 premiers jours.

3. PAIEMENT

Les délais concernant les paiements à la BCRG ne sont pas encadrés par l'instruction conjointe fixant les délais dans la chaîne d'exécution de la dépense publique et organisant les états de suivi budgétaire sur les délais (vu que ces traitements sont effectués hors chaîne des dépenses). Toutefois, une programmation en amont de la chaîne des dépenses (plan d'engagement cohérent avec le plan de trésorerie) permettra de réguler les instances et de limiter l'accumulation des restes à payer.

Cependant, il ressort que, des 540 dossiers qui ont bénéficié d'un OV ou OP, 450 ont été payés au mois de novembre 2023.

Ci-dessous le tableau 2, qui présente la synthèse issue de la chaîne des dépenses et le tableau 3, récapitulatif de la situation des dossiers engagés par Ministère :

Tableau 2 : Synthèse issue de la chaîne des dépenses.

PHASE INTERVALLE	ENGAGEMENT			ORDONNANCEMENT/ MANDATEMENT					PAIEMENT			
	Décision d'engagement t DAF (5jours)	Reception DAF->CF	Contrôle et Validation CF (4jours)	Creation et transmission liquidation DAF (5jours)	Reception DAF -> CF	Validation de la liquidation CF	Reception CF->DAF	Ordonnancement ou mandatement DAF (5jours)	Reception DAF->PGT	Prise en charge PGT (4jours)	Emission des OV/OP PGT (5jours)	Paiement des OV/OP BCRG
1-2	355	437	296	200	188	177	575	438	40	71	487	65
3-4	86	73	85	58	12	11		67	56	68	15	11
5	51	9	6		5	2		8		3		
6-8	25	41	40	40	10	5		25	31	42	24	39
9-19	107	43	121	186	7	11		20	279	275	8	115
20-30	13	5	16	126				17	174	119	6	220
TOTAL	637	608	564	610	222	206	575	575	580	578	540	450

Source : DNSI/Chaîne des dépenses

Tableau 3 : Situation des dossiers engagés par ministère/institution.

Ministère /Institution	Novembre	Jan. - Novembre
Présidence de la République	31	252
Primature	24	113
Ministère de la Défense Nationale	10	212
MATD	2	508
M Sécurité Protection Civile	21	89
Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme	11	199
Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Guinéens de l'Etranger	103	515
Ministère du Plan et de la Coopération Internationale	48	274
Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan	49	578

Ministère /Institution	Novembre	Jan. - Novembre
Ministère du Travail et de la Fonction Publique	12	141
Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage	9	138
Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	4	142
Ministère des Mines et de la Géologie	4	72
Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics	33	178
Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire	10	83
Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises	4	153
Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	23	476
Ministère de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables	13	108
Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation	29	238
Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi	20	152
Ministère de l'Information et de la Communication	4	43
Ministère de la Jeunesse et des Sports	36	290
Conseil National de la Transition	1	7
Cour Suprême	1	6
HAC	1	6
Secrétariat Général du Gouvernement	0	65
Secrétariat Général aux Affaires Religieuses	3	55
Ministère de l'Environnement et du Développement du Durable	13	251
Ministère des Transports	8	51

Ministère /Institution	Novembre	Jan. - Novembre
Grande Chancellerie des Ordres Nationaux	0	8
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	10	579
Administration et Contrôle des Grands Projets	1	6
Ministère de l'Energie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures	21	178
Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique	9	82
Ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat	20	172
SGPCSS-LDCO	4	91
Ministère du Budget	32	214
Cour des Comptes	1	4
Dépenses Communes de l'Etat	12	61
TOTAL	637	6 790

Source : Chaîne des dépenses

Une attention particulière devra être accordée aux dossiers non traités suivant les différentes étapes du circuit de la dépense.

Une attention particulière doit être accordée à la célérité dans la transmission des dossiers physiques qui devrait suivre la transmission électronique, car le volume de dossiers non traités suivant les différentes étapes prend de l'ampleur dans le circuit de la dépense. Le respect de cette étape participe à l'amélioration de la collaboration entre les Chefs de Division des Affaires financières (DAF) et les Contrôleurs Financiers d'une part et entre les Ordonnateurs et les Comptables Assignataires (Payeur Général du Trésor et Agent comptable central du Trésor) d'autre part.

En effet, il est constaté ce qui suit :

- Sur **637** décisions d'engagement signées par les ordonnateurs (y compris les dossiers relevant des Gouvernorats), **608** dossiers ont été réceptionnés par les

Contrôleurs Financiers, soit **29** dossiers de moins que ce qui a été initialement déposé.

- Sur **608** projets d'engagement reçus par les Contrôleurs Financiers, **564** ont été validés pour la période.
- Sur les **564** dossiers validés par les Contrôleurs Financiers, **610** ont été créés et transmis pour la liquidation.
- Sur **610** projets de liquidation, seulement **222** dossiers ont été réceptionnés par les Contrôleurs Financiers.
- Sur **222** dossiers réceptionnés par les Contrôleurs Financiers, **206** ont été liquidés, mais **575** dossiers ont été transmis aux DAF, donc **369** dossiers y étaient restés pour traitement le mois dernier.
- Ainsi sur **610** projets de liquidation, **206** dossiers ont été validés par les Contrôleurs Financiers pour la période et tous ont été reçus par les DAF.
- Après la validation des dossiers, les contrôleurs financiers ont déposé en retour **575** au lieu de **206** qui avaient été validés à l'étape précédente, comme l'indique la chaîne des dépenses.
- Pour **575** dossiers déposés pour ordonnancement ou mandatement, **580** ont été déposés au Payeur Général du Trésor, soit **5** dossiers de plus que ce qui a été mandaté ou ordonnancé. En ce qui concerne les **580** dossiers, ils ont tous fait l'objet de prise en charge par les Comptables Publics.
- Sur **578** prises en charge comptable, **540** dossiers ont bénéficié d'émission d'Ordre de Virement (OV) ou d'Ordre de Paiement (OP) et **450 dossiers ont été payés.**
- En somme, sur les **637** projets d'engagement, **450 dossiers** ont été payés au titre du mois de novembre, contre **367** projets d'engagement et **335** paiements au compte du mois d'octobre 2023.

III. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES PAIEMENTS PAR RAPPORT AUX ENGAGEMENTS

Une attention particulière a été portée sur la corrélation entre les engagements et les paiements depuis le début de l'exercice 2023. Cette analyse révèle le

comportement des paiements par rapport aux engagements de janvier jusqu'à maintenant.

La **figure N°3** ci-dessous présente l'évolution des paiements par rapport aux engagements depuis janvier. Il a été observé que, seulement aux mois d'avril et de juillet le nombre cumulé des paiements dépasse celui des engagements. Ce qui donne une tendance positive à la courbe représentant l'évolution des paiements par rapports aux engagements au cours de l'année, mais seulement pour les deux (2) mois susmentionnés.

Cette tendance croissante de la courbe en ces 2 mois reflète en quelque sorte la bonne résilience de l'économie face aux facteurs endogènes, c'est-à-dire que les recettes projetées ont été mobilisées, ainsi les dépenses ont été exécutées comme prévu.

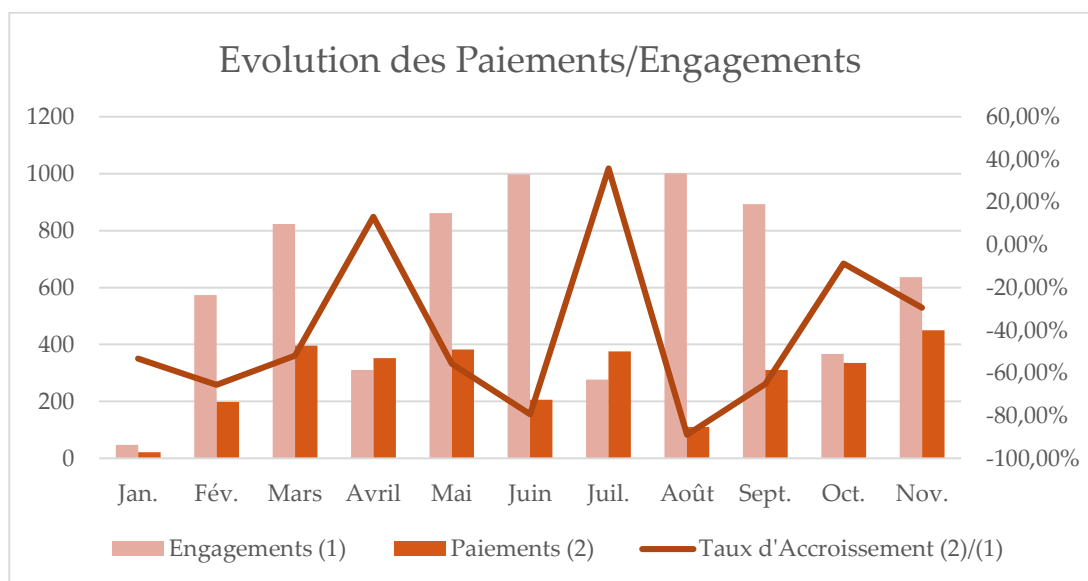
L'Etat a donc pu payer toutes les dépenses engagées comme attendu, en d'autres termes, il a pu honorer ses engagements vis-à vis de ses partenaires en avril et en juillet 2023.

Tableau 4 : Données sur les engagements et les paiements depuis janvier.

	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.
Engagés (1)	47	574	823	311	862	998	277	1001	893	367	637
Payés (2)	22	198	396	352	382	206	376	110	311	335	450
Accroissement (2)/(1)	-53,19%	-65,51%	-51,88%	13,18%	-55,68%	-79,36%	35,74%	-89,01%	-65,17%	-8,72%	-29,36%

Source : DGB-DNSI/Chaîne des dépenses

Figure 3 : EVOLUTION DES PAIEMENTS/ENGAGEMENTS



CONCLUSION

A l'issue des analyses, il a été observé globalement une nette contraction des paiements par rapport aux engagements, par contre il y a aussi eu accroissement du nombre de dossiers déposés et qui n'arrivent pas à maturité dans le circuit ou jusqu'au paiement.

Fait à Conakry, le.....

Ahmed Karifa DIAWARA

Pièces jointes :

- *Tableau de synthèse des délais (5 pages) ;*
- *Tableaux détaillés des délais par ministère et institutions (2 pages couvrant toutes les sections budgétaires) ;*
- *Tableau récapitulatif des engagements et paiements depuis janvier. (1 page).*
- *Trois (3) graphiques.*